

# L'ECHO MOULINOIS

Juin 2016



Bulletin Municipal

## LE MOT DU MAIRE

Je suis heureux de commencer cet édito par le constat suivant : un esprit de dynamisme et de confiance continue de souffler sur notre commune ! La preuve en est avec le renouveau des commerces que nous connaissons ces dernières semaines. Je félicite l'énergie de ces entrepreneurs qui s'installent et investissent sur notre territoire. Leur arrivée contribue à une offre de service encore plus forte et participe à l'embellissement du centre bourg. Alors Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprise je vous dis tout simplement bravo, et je vous souhaite une belle carrière dans notre commune.

Cet élan ne s'arrête pas, car dans les semaines à venir nous assisterons à l'installation d'une sage-femme dans le pôle de santé et la mise en service d'une station essence au niveau de la zone artisanale.

Dans un second temps, je souhaite aborder un sujet qui concerne chaque contribuable : la fiscalité. Je tenais à souligner l'effort voulu par le conseil municipal. Nous avons décidé de compenser la hausse des impôts voté par notre communauté de commune en baissant nos taxes communales 2016. Le contribuable moulinois verra ainsi son imposition rester stable.

Il faut toutefois souligner qu'un tel effort entraîne une diminution du budget de la commune.

En revanche, ce souhait de ne pas alourdir l'imposition doit être vu comme un encouragement pour les nouveaux arrivants sur notre commune. Je pense notamment aux futures habitants de notre lotissement qui connaît déjà ses premières réservations de terrain.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été et j'espère que le soleil fera germer de nouveaux projets.

Le Maire,  
Fabrice GLORIA

**Vos idées nous intéressent. Ecrivez-nous !**

mairie.moulinlamarche@wanadoo.fr ou 1 place de la mairie - 61380 Moulins-la-Marche

## Il fait bon vivre à Moulines



Le 6 avril dernier, nous avons eu le plaisir de fêter les 101 ans de Mme Touchard, en présence de sa fille et de ses amis. Nous souhaitons avoir encore de nombreuses occasions de lui dire « bon anniversaire »!

## De nouveaux commerces



Ouverture sur la place de la Mairie du magasin Tethys. Reconnaisable a sa jolie devanture rose, ornée de lettres blanches, elle satisfera les « ados » branchés et les femmes élégantes : vêtements jeans, sacs à main, chaussures et bijoux. Ouvert à partir du mercredi jusqu'au dimanche matin.

L'agence Immobilière de Normandie s'est installée également sur la place de la Mairie dans un magasin entièrement rénové.

La réhabilitation de ces deux commerces embellit et fait revivre notre place !



Place de l'Église : ouverture d'une auto-école. Laurent détient une enseigne depuis 10 ans dans une auto-école d'Alençon. Moulinois de cœur (2 de ses filles sont scolarisées à Moulines), il a enfin réalisé son vœu de s'installer parmi nous. Dans une quinzaine de jours, il sera là à plein temps.

Alain et Claire Barbier ont cédé leur commerce à de jeunes boulangers pour prendre un repos bien mérité. Nous sommes sûrs qu'ils leur ont transmis la recette de la fameuse brioche qui fait la renommée de Moulines. Aurore et Franck, parents de 3 garçons, connaissent Moulines depuis longtemps car Franck a fait son apprentissage de pâtissier dans la maison Laforge. Ils possèdent également une boulangerie à Longny-au-Perche.



Nous souhaitons à tous la bienvenue.

## Association Sports Loisirs Culture : SLC

Comme chaque année, SLC permettra aux Moulinois et aux habitants des communes

avoisinentes de pratiquer de multiples activités :

- **La danse** pour les enfants à partir de 5 ans, tous les jeudis, hors vacances scolaires, après la classe.
- **La randonnée** un dimanche par mois toute l'année.
- **Le yoga** pour tous, le lundi soir et le mardi soir, hors vacances scolaires.
- **La gymnastique** adultes, le jeudi soir hors vacances scolaires.
- **La peinture** pour tous, le mercredi après midi, hors vacances scolaires.
- **Le cinéma** tous les premiers vendredis du mois.

Une activité **théâtre** avait été lancée mais n'a pas eue de suite faute de participants. Afin de permettre de mieux planifier les cours (surtout pour les enfants, il serait souhaitable d'avoir les intentions d'inscriptions dès le mois de juin).

L'association SLC souhaite donner la possibilité au plus grand nombre d'enfants, d'adolescents et d'adultes de s'épanouir dans le domaine de son choix.

### Sports Loisirs Culture

Propose des activités à Moulines la Marche



Renseignements et inscriptions  
S.L.C. 09.81.89.65.11.

## La fête des Potiers

Comme tous les ans, aura lieu les 30 et 31 juillet la célèbre Fête des Potiers sur la motte féodale. L'invitée d'honneur sera la CHINE :

2 hommes et 1 femme viendront spécialement de YIXING, ville de 2 millions d'habitants à l'ouest de SHANGHAI exposer leurs œuvres.

Les Chinois sont depuis la nuit des temps de grands consommateurs de thé qui peuvent avoir des goûts différents, les familles ont même des théières spécifiques pour chaque sorte de cette boisson!

Vous pourrez assister à une présentation de la cérémonie du thé.

Les maîtres et les élèves de l'école des arts martiaux de Condé sur Sarthe feront une animation autour de la "danse du lion" suivi d'un spectacle de jonglage de feux.

La soirée se terminera par un superbe feu d'artifices offert par la mairie.



## La Société des courses

BOLD EAGLE



Grand Prix d'Amérique 2016

La première réunion de trot annuelle a lieu le **dimanche 26 juin**.

Baptême poney et présence d'attelages.

La course suivante est programmée le **3 juillet**, avec la **présence exceptionnelle de Bold Eagle, vainqueur du Grand Prix d'Amérique!**

Mais aussi les Amis de la traction et démonstration de vieux tracteurs, Hippokids et baptême poney.

Enfin, la dernière manifestation, le **11 septembre**, accueillera aussi le comice agricole avec une grande foire à tout, une exposition de volailles et des animations enfants.

## La navette du mardi matin

Auparavant, un ligne de bus au départ de Moulins desservait L'Aigle le mardi matin.

Suite à la suppression de cette ligne, le secours catholique avait mené une enquête révélant un réel besoin pour les personnes sans moyen de locomotion (pas de permis de conduire, absence de véhicule ou sans personne pour les accompagner).

La commune a donc sollicité le CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) afin de mettre en place une navette. Il faut réserver à la Mairie, au plus tard le lundi matin, pour 1€ l'aller-retour. Le départ se fait de la place du 19 mars (école des Sources) à 9h00 et retour à midi au même endroit.

La municipalité espère ainsi rompre l'isolement de certains de ses administrés.



## L'union commerciale et artisanale



La quinzaine commerciale de décembre 2015 a été un franc succès. La surprise du gagnant du premier prix : un voyage d'une valeur de 1000 €, par notre employé communal Jean-Jacques a réchauffé le cœur de tous les commerçants de Moulins.

Une nouvelle quinzaine commerciale est prévue pour décembre prochain. L'union des commerçants et artisans de Moulins la Marche organisera le 8 octobre prochain, à la salle des fêtes Jean Gabin, un bal sur le thème des années 80.

## Inscription sur la liste électorale

Afin de pouvoir voter pour les élections de 2017, il faut s'inscrire sur la liste électorale de Moulins-la-Marche au plus tard le 31 décembre 2016. Pour se faire, rendez-vous au secrétariat de mairie. Un formulaire de demande d'inscription est à compléter, accompagné de la carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pour les jeunes qui auront 18 ans, le fait d'avoir effectué le recensement militaire implique l'inscription directe sur la liste électorale.

Objets trouvés ou perdus : n'hésitez pas à venir en mairie !

## Le nettoyage du lieu-dit de la Briquetterie

Vers 1970, M. Lupesco, PDG des sociétés SILOR et CRINOR place de la Mare à Moulins-la-Marche, souhaite augmenter sa production de pantalons. Pour cela, il achète un atelier au Merlerault mais les locaux ne sont pas adaptés pour installer un poste de coupe ni des presses de repassage. Ces activités sont faites à Moulins-la-Marche et nécessitent de nombreuses allées et venues.

Une décision plus rentable est retenue : construire une usine plus grande sur le site de la Route de Mortagne. Cette usine accueille les deux unités de production. Les commandes importantes demandent des moyens de personnels supplémentaires. Un service de ramassage par cars (deux cars) est mis en place pour aller chercher les ouvrières. Plus de 150 salariés y travaillent.

Le PDG jugeant que la main d'œuvre devient trop chère en France décide en 1975 de délocaliser une partie de l'usine en Tunisie.

Quelques années plus tard, la société SIVET reprend l'usine jusqu'à sa fermeture en 1991. Le site est alors resté à l'abandon pendant de nombreuses années.

En 2006, une entreprise rachète le site pour en faire un centre de tri de déchets. Cette entreprise déposera le bilan quelques années plus tard et laissera le site en l'état.

En 2014, la commune fait l'acquisition du site pour l'euro symbolique. Une partie de ce terrain sera destinée à la création de la future station d'épuration.

Les travaux de nettoyage du site de la Briquetterie ont eu lieu courant mars.

Pendant plus de 15 jours, l'entreprise DEMO TP a démolé le bâtiment et évacué les déchets vers le site des Ventes de Bourses. Ce chantier, c'est 2 300 tonnes de béton et 440 tonnes de déchets inertes évacués, pour un coût de 69 000 euros.

Maintenant le site est propre.

La plate-forme en béton a été gardée. La commune envisage vendre ou louer la parcelle où se situe la plate-forme bétonnée.



## Lotissement Les Vallées Bourges



Les travaux de viabilisation du lotissement Les Vallées Bourges sont en cours. Les 11 parcelles créées seront disponibles courant juillet. Leurs surfaces s'étendent de 330 à 769 m<sup>2</sup>. Elles sont libres de constructeur.

Le raccordement au réseau gaz est possible sur demande.

Le prix de vente de ces parcelles est de 25 euros/m<sup>2</sup>.

Les travaux concernant les lots de la Sagim débuteront en septembre.

Des lots sont déjà en cours de réservation, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de mairie.

## La maison des services

D'ici quelques semaines, une « maison des services » ouvrira ses portes à Moulins-la-Marche.

Ce dispositif, souhaité par l'Etat, consiste à réintroduire des opérateurs de service public dans les communes rurales ou périurbaines.

En partenariat avec La Poste de notre commune, les services de la CARSAT (caisse de retraite), de la MSA, de la CPAM et de Pôle emploi seront de nouveau présents sur notre territoire. Le bureau d'accueil de La Poste permettra aux administrés de consulter les services en ligne des partenaires. Le personnel du Bureau de poste sera formé pour accueillir, orienter, accompagner et aider le public dans ses démarches.

## **Place de la rue du Point du Jour**



La commune a souhaité créer une place permettant le stationnement de véhicules à proximité des commerces du cœur de bourg. Après avoir obtenu l'autorisation de la CDC, propriétaire du terrain et du bâtiment, la commune a entrepris la démolition dudit bâtiment et le terrassement de la place.



Un mur de soutènement va prochainement être réalisé. Ensuite, la mise en place de tout-venant viendra parfaire ce nouveau parking. La proximité du centre du bourg est un avantage pour ce parking, permettant de désengorger le stationnement de la grande rue et de la place de la mairie.

## **Place face au 31 grande rue**

La petite place qui se situe face au 31 grande rue va être aménagée.

Un rack à vélo, deux bancs, des jardinières, un poubelle et un luminaire vont lui redonner de la l'attrait et surtout une utilité pour tous.

Nous comptons sur chacun pour la garder longtemps en bon état !

## **Station essence**

Les travaux de la station essence sur la zone artisanale de la Chalière vont commencer prochainement. En partenariat avec un investisseur privé, la commune de Moulins s'est donnée comme objectif de faciliter au mieux cette installation. Elle prendra en charge le busage du fossé et l'amélioration de la défense incendie. La parcelle communale sera cédée à la future entreprise. Des demandes de subventions ont été déposées auprès du Conseil départemental et de l'Etat.



## **Chemin de Ronxou**



Régulièrement, la commune investit dans la réfection des chemins communaux. Cette année, c'est au tour du chemin de Ronxou. Cette voirie dessert deux maisons d'habitation (dont une résidence principale) et des prairies. Il a été décidé de procéder à son goudronnage. L'entretien sera ensuite effectué par les services de la communauté de communes.

## **Travaux de la salle des fêtes**

Depuis plusieurs années, des travaux de rénovation ont été entrepris dans la salle des fêtes.

Suite à de nombreuses demandes de locations pour une salle pouvant contenir une cinquantaine de personnes, il a été décidé d'aménager le bar de la salle des fêtes en une salle indépendante.

Une cloison amovible va être installée pour la séparer de la grande salle. Un plafond isolant phonique et thermique va aussi être mis en place, ainsi qu'un éclairage mieux adapté.

Les travaux sont prévus pour la mi-septembre.

## **Dernière nouvelle**

Courant juillet, nous aurons le plaisir de voir l'installation d'une sage-femme au sein du pôle de santé.

Mylène OLIVIER-GUERIN partagera son temps entre son activité libérale à Moulins-la-Marche et son activité au centre hospitalier de L'Aigle. Les offres de soin : gynécologie, contraception, frotis, suivi de grossesse, entretien individuel prénatal précoce, préparation à la naissance, visite à domicile post-natal, soutien à l'allaitement maternel, rééducation périnéale. Consultations sur rendez-vous au 06 29 40 92 13.

**Vous avez des anecdotes sur la vie à Moulins-la-Marche, n'hésitez pas à nous en faire part.**

## Moulins-la-Marche : Cité de la Brioche

Notre célèbre brioche, qui participe à la renommée de notre village, est une recette inventée en 1973 par M. Raymond Fanouillet, toujours résident de notre commune.

Sa forme originale est le résultat d'une concertation entre les deux boulangers et le pâtissier de l'époque. Les moules, imaginés pour la conception de cette brioche, ont été fabriqués à l'usine Matfer de Longny-au-Perche.

Soutenu par M. Gaston Pouzaud, adjoint au maire, c'est M. Clovis Bourdon, alors fonctionnaire à la sous-préfecture de Mortagne-au-Perche, qui se chargea d'apporter un exemplaire de cette brioche à M. le Sous-préfet. La forme spécifique et le goût de cette invention furent alors validés par M. le Sous-préfet : La brioche moulinoise était née!

Plusieurs années plus tard, M. Alain Barbier créa la brioche moulinoise feuilletée recouverte de sucre glace....

Il existe une Confrérie de la Brioche mais celle-ci est en sommeil. Si vous souhaitez vous investir pour défendre ce patrimoine, n'hésitez pas à venir vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

### TIRAMISU AUX FRAISES FAÇON MOULINOISE :

**Temps de préparation : 20 minutes**

**Ingrédients (pour 4 personnes) :**

- 500 g de fraises
- le jus d'un demi-citron jaune
- 4 œufs
- 250 g de mascarpone
- 180 g de sucre
- 1 brioche de Moulins tranchée

### **Préparation de la recette :**

Préparer 2 h à l'avance.

Disposez les tranches de brioche dans un plat sur le fond et les bords. Laver, équeuter et couper les fraises en quartiers puis les écraser à la fourchette. Arroser les fraises du jus de citron et de 30 g de sucre. Disposez cette préparation dans le fond du plat sur les tranches de brioche. Mettre au frigo.

Pendant ce temps, séparer les jaunes et les blancs des œufs. Battre les jaunes avec 120 g de sucre jusqu'à blanchissement du mélange. Ajouter le mascarpone et mélanger.

Monter les blancs en neige, y ajouter les 30 g de sucre. Incorporer délicatement les blancs en neige au mélange jaune-sucre-mascarpone. Versez la préparation sur les fraises.

Disposez des fraises entières sur le dessus, vous pouvez rajouter une feuille de menthe fraîche. Mettre au frais.



### Solution de la grille de mots croisés du bulletin de décembre 2015 :

1 Derrière les cours

2 Pierrotte

3 Schmitten

4 Réveillon

5 Gazinière (La décharge a comblé l'ancienne voie ferrée de Sainte-Gauburge à Mortagne qui passait sous la route)

6 Enfernel

7 Ronxoux

8 Grande rue

9 Prison (Au cadastre, figure une ruelle de la prison)

10 Courdevêque

## Informations pratiques

**Mairie** : Tél : 02 33 34 53 11  
Courriel : [mairie.moulinlamarche@wanadoo.fr](mailto:mairie.moulinlamarche@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.monclocher.com](http://www.monclocher.com)

**Communauté de Communes  
des Pays de L'Aigle et de la Marche** :  
Tél : 02.33.84.50.40  
Courriel : [accueil.cdc@paysdelaigne.fr](mailto:accueil.cdc@paysdelaigne.fr)  
Site internet : [www.paysdelaigne.com](http://www.paysdelaigne.com)

**Ecole des Sources** : Tél : 02.33.34.50.42  
Maternelle et primaire  
Directeur : Mr Yann CHOUPEAUX

**Collège André Collet** : Tél : 02.33.34.51.41  
Principale : Mme Françoise CHARLES

**Déchetterie** : Tél : 02.33.34.17.75  
Lundi après-midi, mercredi matin  
et samedi toute la journée

**Gendarmerie** : Tél : 02.33.84.14.60  
Permanence le jeudi après-midi

**La Poste** : Tél : 02.33.84.12.80  
Fermée le mercredi

**ADMR** : Téléphone : 02.33.24.02.35

**UNA** : Tél : 02.33.34.84.68

**Médecins** : Tél : 02.33.34.50.05

**Sage-femme** : Tél : 06.29.40.92.13

**Kinésithérapeute** : Tél : 02.33.24.53.31

**Pédicure / podologue** : Tél : 06.75.97.09.38

**Maison de retraite** : Tél : 02.33.34.88.56

**Maison Perce-Neige** : Tél : 02.33.84.18.70

**Secours catholique** : Tél : 02.33.84.88.55

**Assistante sociale** :  
Permanence à la Mairie de Moulins la Marche

**Cabinet vétérinaire** : Tél : 02.33.34.50.14

**Pompiers** : 18 ou 112 (portable)      **Samu** : 15

**Taxi Baglin** : Tél : 02.33.34.55.39

**Tierce Taxi** : Tél : 02.33.24.55.23

**Bibliothèque** : Tél : 02.33.34.82.16  
Courriel : [bibliotheque@paysdelaigne.fr](mailto:bibliotheque@paysdelaigne.fr)

**Carte Nationale d'Identité** : liste des pièces à fournir en mairie

**Passeport biométrique** : à établir dans les mairies équipées de station d'enregistrement des données personnelles (L'Aigle—02.33.84.44.44, Mortagne-au-Perche 02.33.85.11.11)

**Carte grise** : formulaires disponibles en mairie

**Recensement militaire** : en mairie - Obligation légale (loi n°97-1019 du 28 octobre 1997),  
Il permet d'obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier  
de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique ;  
Il facilite l'inscription des jeunes sur les listes électorales ;  
Il permet d'effectuer, dans les 18 mois suivants, sa JAPD.  
tél : 02.31.38.47.75    [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr) et [csn-caen@wanadoo.fr](mailto:csn-caen@wanadoo.fr)

**Urbanisme** : dossier à retirer auprès du secrétariat de mairie pour les permis de construire, déclaration de travaux...

**Les associations : renseignements, inscriptions, adhésions** :  
**Amicale des Sapeurs Pompiers** Patrick DURIEZ 02.33.34.08.96  
**Cinéma Entr'acte** Arnaud VOISIN 06.23.43.60.09  
**Club des Aînés Ruraux** Michèle LEGRAND 02.33.84.87.03  
**Club des Bons Vieux Amis** Jocelyne PONTONNIER 02.33.84.89.92  
**Comice agricole cantonal** Catherine DEGAND 02.33.24.20.60  
**Fête des Potiers** Monique REYNIER 02.33.84.83.95  
**Jumelage Schmittien** Jacques Michel CHAUVEAU 02.33.27.92.34  
**Jumelage Koloningué** Marie-Odile TAVERNIER 02.33.24.73.08  
**Anciens Combattants** Joseph GHYSELEN 02.33.34.54.40  
**Les Clochers de la Marche** J. Hubert ROLLET 02.33.24.33.56  
**Lyre moulinoise** Sylvain THIBAUT 02.33.34.06.76  
**Pétanque moulinoise** Serge CHAPERON 02.33.24.47.16  
**SAM Football** Sylvain Gaignon 06.81.65.58.29  
**Secours catholique** Chantal OBRY 02.33.24.70.20  
**Société des Courses du Perche** Serge HUOT 02.33.24.63.44  
**Sports Loisirs Culture** Michelle HAYERE 09.81.89.65.11

**Nous regrettons l'absence d'un Comité des Fêtes.  
Appel aux bonnes volontés !!**